CDEN du 21 mars 2024

La FCPE 09 dit :

« NON » au « Choc des savoirs » avec toutes ses coupes budgétaires !

Lors du Conseil supérieur de l'éducation du 8 février dernier, où était examiné les textes dits « Choc des savoirs », la FCPE, comme la quasi-totalité des organisations syndicales, s'est prononcée contre ces mesures. Il a été demandé à la ministre de l'éducation nationale d'entendre et de prendre en compte cette contestation quasi -unanime.

Suite au changement de la ministre de l'éducation nationale et à la parution au journal officiel du 17 mars 2024 des textes relatifs au « choc des savoirs » nous constatons la disparition de l'intitulé «groupe de niveau » remplacé par « groupe de besoins » sans toutefois retirer l'ensemble des mesures qui seront appliquées dès la rentrée prochaine sans vraiment de moyens complémentaires.

La FCPE 09 s'oppose à ce projet qui :

- pose la base d'un tri social des élèves en organisant dès la 6ème, des groupes de niveau soi-disant de besoins, en mathématiques et en français ce qui va immanquablement accentuer les inégalités scolaires ;

- organise un tri social à l'entrée au lycée avec l'instauration de cette « prépa seconde », le diplôme national du brevet devient un examen de passage. Il est à craindre que cette « prépa seconde » ne soit une classe de relégation n'ayant pas vocation à permettre la poursuite d'études.

- diminue, voire fait disparaître, l'offre de formation par la faible marge d'autonomie laissée aux établissements, entraînant la détérioration des emplois de temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options, d'aides personnalisées,…

- dégrade considérablement les conditions de travail et d'étude par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;

- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions imposées ;

- dépossède les enseignant·es de leur expertise par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.

L'empilement des dispositifs sera peu lisible par les familles selon que l''élève soit admis ou non en classe de seconde et selon qu'il ait eu non son DNB :

- il redoublera sa 3ème ou ira en prépa-seconde.

Alors que dans les deux cas, l'objectif est théoriquement le même : consolider les acquis pour la suite de la scolarité.
Enfin, l'attestation remise en fin de prépa seconde, aura-t-elle la même valeur que le DNB ?

La ressource humaine pour prendre en charge ces groupes n'existe pas, le rectorat prévoit le recrutement d'une petite centaine de contractuels en maths et en français pour la rentrée prochaine. Personnels qui pour certains se retrouveront face à des classes sans réelle formation.

Mais nous pouvons déjà annoncer qu'il n'y aura pas un professeur devant chaque classe en septembre…

Comme cette année les moyens de remplacements seront totalement insuffisants.

Et pourtant les besoins sont là et malheureusement restent d'actualité dans notre département dans différentes disciplines en tension comme en français, mathématiques, anglais, etc.… et la mise en place du Pacte, n'a pas permis d'assurer les remplacement de longue durée.
Comme au collège Rambaud où malgré les dispositifs mis en place par les enseignants, l'administration et les démarches effectuées par les parents FCPE, des élèves ont attendus plus de 3 mois avant d'avoir un enseignant remplaçant en français.

Nous dénonçons cette politique qui agit au détriment des élèves et plus particulièrement des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés.

La FCPE 09 continue d'affirmer que l'École de la république a besoin de moyens humains pour assurer l'accompagnement de tous les élèves, tout particulièrement pour l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Pour défendre l'École publique et laïque, il faut donc un investissement massif !

Au lieu de cela, l'Éducation nationale rend plusieurs centaines de millions d'euros en 2024, qu'en sera-t-il en 2025 ?
Ce seront forcément des postes en moins et pas seulement d'enseignants !

- Comment accompagner les élèves avec moins de personnels de vie scolaire, médico-sociaux, psy-EN ?
- Comment bien inclure les élèves en situation de handicap avec moins d'AESH ?
- Comment lutter contre le harcèlement scolaire, priorité affichée du ministère, sans recruter et former plus de CPE et d'AED.

La FCPE 09 n'oublie pas la réforme du Lycée Professionnel : près de 170 heures de cours en moins pour les élèves, soit l'équivalent de 6 semaines.

La volonté d'élaborer la carte des formations en fonction des besoins locaux d'emplois, de reconversions forcées de professeurs et d'appauvrissement de l'offre de formation pour les élèves, est source d'inégalités territoriales.

Pour tout cela, La FCPE 09 exige que l'Ecole Publique et Laïque redevienne la priorité de l'Etat !

« Être ambitieux pour l'Ecole publique et laïque,
c'est bâtir une société durable ».